ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Jeux Olympiques

Question écrite n° 66104

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des anciens salariés du GIP Paris 2008. En effet ceux-ci se sont particulièrement impliqués pour défendre la candidature française à l'organisation des jeux Olympiques et se trouvent aujourd'hui, pour la plupart, dans une situation difficile. En raison du délai très court entre 13 juillet et la fin de leur contrat, la plupart de ces salariés n'ont pas pu rechercher de travail dans des conditions satisfaisantes. Les trois principaux partenaires politiques du GIP souhaitent leur verser une prime de compensation. Le montant total de ces primes s'élève à 500 000 francs, financés sur les excédents de gestion. Or son ministère semble s'opposer au versement de cette prime. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les raisons de ce refus.

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 66104
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5398